



DEMANDE INSCRIPTION

OBTENTION D'UN MOUILLAGE COMMUNAL SUR LE LAC DE MAUBUISSON

La liste annuelle des inscriptions sera étudiée, en début d'année sur dossiers « complets »

M./Mme

Domicilié à :

.....

.....

n° Tél. ou Port : (**important** – en cas d'appel d'urgence)

Adresse email :

Contribuable Carcanais :

oui (**joindre copie** de la taxe foncière – d'habitation ou acte de propriété / de location, au nom du requérant)

Adresse à Carcans :

non

DEMANDE une concession de mouillage (**aux tarifs en vigueur, consultables sur le site**)

⇒ Pour un bateau (**joindre impérativement une photo et les papiers comportant les caractéristiques**)

Voilier ou moteur / CV :

Longueur :m..... Largeur :m..... Immatriculation :

Atteste que le bateau est assuré auprès de

(Attestation à fournir ultérieurement)

Dans la zone (voir conditions et périodes d'ouverture sur site) : cochez selon votre souhait

Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur limitant la navigation sur le lac des bateaux de plus de 100 cv, la municipalité, dans un souci de stricte conformité avec cette réglementation, a décidé de ne plus accepter, dorénavant, les navires dépassant cette puissance sur les zones communales de mouillage.

Pôle de Maubuisson - zone mouillage TdF

Baie du Montaut - zone mouillage

Zone des voiles (catamarans/dériveurs)

Montaut - zone des canaux

Fait à Le

Signature :

A retourner à la Mairie de Carcans : capitainerie@mairie-carcans.fr